



[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

rubrique « le congrès en direct »

## Sommaire :

Retour sur la journée du 17

Présentation du rapport  
d'activité

Résultats :

- Direction confédérale
- Secrétaires nationaux
- Délégués nationaux
- Conseil juridictionnel
- Commission de contrôle financier

## Rendez-vous sur le terrain

La journée du 18 février a été consacrée au renouvellement des équipes confédérales. Une succession de convictions affirmées, d'appels à voter, d'interpellations de celles et ceux qui seront les porte-voix de la CFE-CGC pour les trois ans à venir. Des expressions sanctionnées par des votes... rapides grâce à des boîtiers électroniques.

Pour la tête de l'organisation, les congressistes avaient à désigner une liste unique de trois candidats : Bernard Van Craeynest (président en titre), Carole Couvert pour le poste de secrétaire générale et Jean-Frédéric Dreyfus, pour le poste de trésorier national. Les postes de secrétaires et délégués nationaux ont fait l'objet de votes successifs : les missions des nouveaux élus seront affectées lors du prochain bureau national.

Carole Couvert a affiché sa volonté de se mettre au service de la notoriété de la CFE-CGC et de placer la Confédération dans un vaste processus d'information interactive avec l'ensemble de ses structures de terrain. Jean-Frédéric Dreyfus a exprimé avec ferveur son ambition de « construire les socles sur lesquels les élus vont pouvoir assurer le développement de l'organisation ».

C'est à Bernard Van Craeynest que revenait la mission d'exprimer le programme de son équipe, pour une CFE-CGC à « la croisée des chemins », des chemins parsemés des embûches de la nouvelle représentativité syndicale.

Avec naturel et franchise, il a alerté les congressistes sur les défis à relever, de la réforme de la retraite à l'évolution de l'ensemble de la protection sociale, en passant par la sortie de crise et à l'adaptation de notre économie au service de l'emploi. Il n'est pas question de se contenter de « replâtrage » !

Quelles que soient les orientations que prendra la CFE-CGC, elles devront être l'aboutissement de « débats constructifs ». Bernard Van Craeynest a exhorté les militants à ne pas tomber dans le piège de la division que nous tend le patronat. La CFE-CGC ne manquera pas de mettre le patronat devant ses responsabilités en matière de gestion du travail !

De débats constructifs, nous en aurons besoin, a souligné le candidat à la présidence confédérale, en particulier pour ce qui sera au cœur des réflexions de la CFE-CGC : l'avenir du syndicalisme d'encadrement dans le cadre de l'émergence d'une troisième force syndicale, dont il est « plus que jamais convaincu » de la nécessité, dans un paysage social révolutionné par la loi du 20 août 2008. « Ne restons pas figés les deux pieds dans le même sabot » !

La « génération 2010 » qu'entend représenter la CFE-CGC est celle de la modernité, génération gagnée par l'individualisme au détriment du collectif. L'objectif prioritaire du nouveau mandat, sera celui de la reconquête du terrain : Bernard Van Craeynest a appelé chacun, tels des VRP, à aller « à la rencontre des salariés pour faire gagner la CFE-CGC » !

À l'issue du jeu de questions réponses, Bernard Van Craeynest a invité tous les représentants de l'organisation à « travailler ensemble sur ce dossier de notre représentativité ». Un appel entendu : le programme du trio candidat a recueilli 78,5 % des voix !

## Une CFE-CGC affairée et responsable

Décembre 2006 – février 2010 : le mandat confédéral qui s'achève aura traversé une période de bouleversements et pour la CFE-CGC et pour l'histoire même du syndicalisme. Deux élections de représentativité d'ampleur nationale, la fin de la présomption irréfragable de représentativité pour les confédérations, de nouvelles règles de mesures de la réalité des syndicats dans l'entreprise, la branche et le territoire, une crise économique et sociale majeure... c'est dire les fortes turbulences qu'aura traversées la CFE-CGC !

Le rapport d'activité présenté par Gérard Labrune, secrétaire général, rend compte de cette période mouvementée mais, surtout, témoigne de la réaction de toute la CFE-CGC face aux défis soulevés par ces évolutions.

### Des élections qui confortent la CFE-CGC

Les élections prud'homales de décembre 2008 sont l'exemple parfait de la capacité des militants à réagir et s'investir pour conserver à la CFE-CGC toute sa légitimité. Mieux ! la CFE-CGC a repris sa première place d'organisation représentative du personnel d'encadrement (27,81 % des voix) et elle est l'un des rares syndicats à avoir progressé (+1,2 point ; 8,2 % tous collègues confondus). Tous les observateurs en sont convenus : la CFE-CGC a été la grande gagnante des élections prud'homales 2008 !

Autre échéance significative : les élections à la Mutualité sociale agricole 2010. Le congrès de Reims sera l'occasion de faire un point des résultats mais, dès décembre 2009, la CFE-CGC pouvait se réjouir d'une mobilisation exemplaire de ses militants : elle a déposé des listes de candidats dans plus de 60 % des cantons (contre 47 % en 2005) !

### La représentativité, selon la loi

Dès le début 2008, le gouvernement s'est lancé dans un projet de recomposition du paysage syndical, avec l'objectif non avoué de réduire le nombre de ses interlocuteurs sociaux. S'appuyant sur une position dite commune (la CFE-CGC ne l'a pas signée !) des confédérations représentatives, il bouleverse les règles de l'adhésion des salariés à une organisation syndicale de leur choix, pour imposer une mécanique élective à couperet qui, des entreprises à la branche professionnelle, élimine les « petits syndicats » qui jusqu'alors assuraient une diversité démocratique à l'expression des salariés. La CFE-CGC s'est battue pied à pied pour faire valoir sa légitimité : elle réussit à faire inscrire dans la loi du 20 août 2008 sa reconnaissance catégorielle...

Mais le principe du couperet électif (10 % dans l'entreprise, 8 % dans les branches) demeure au détriment de la

logique d'adhésion. L'union faisant la force, la CFE-CGC réfléchit à des solutions de rapprochement avec des organisations qui partagent ses valeurs afin de constituer une véritable troisième force syndicale. Trop vite engagée, peut-être, et bloquée par le débat non tranché sur son devenir catégoriel ou généraliste, la tentative d'une union avec l'UNSA échoue. Mais le débat stratégique interne n'est pas terminé pour autant...

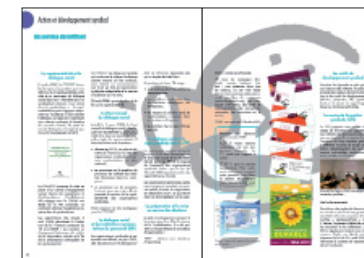
### Une CFE-CGC en action

Au-delà de ces réflexions majeures pour son devenir, la CFE-CGC n'a cessé d'accomplir sa mission avec persévérance. Nouveaux services aux adhérents (Le plus santé...), nouvelle organisation confédérale (mutualisation autour du projet Convergence...), actions revendicatives nationales (temps de travail des cadres, retraite...) lui ont assuré visibilité et reconnaissance.

Tout au long de ce dernier mandat, chacun des pôles confédéraux s'est tenu sans trêve sur le pont :

- La communication, a cherché à amplifier la voix de la CFE-CGC sur l'Internet et réorienter plus finement ses vecteurs d'information (Lettre confédérale, Encadrement magazine...). La présence dans les médias de Bernard van Craeynest, président confédéral, a été renforcée.
- Le pôle Économie a multiplié ses travaux en respectant son fil rouge : veiller à une économie au service de l'Homme ! Ses dossiers : fiscalité non discriminatoire à l'égard de l'encadrement ; politique industrielle ; sortie de crise...
- Protection sociale : la retraite est toujours une priorité, notamment pour la défense de l'AGIRC et du principe de répartition. Protection sociale (cotisation sociale sur la consommation), assurance maladie (appels à réforme du système de financement), santé au travail (actions pour la reconnaissance du stress professionnel) sont des dossiers ouverts en permanence...
- Emploi et formation : l'égalité professionnelle est un des chevaux de bataille de la CFE-CGC. La modernisation du marché du travail, la mobilisation autour de la création de Pôle Emploi, la formation professionnelle et l'implication dans la « sécurisation des parcours professionnels », la gestion sociale de la crise ont été les moments forts du mandat.
- Cohésion interne : la CFE-CGC a enquêté auprès de ses militants pour s'adapter à leurs attentes. Le pôle innove pour enrichir la réflexion confédérale : il multiplie les tables rondes à Paris et en province pour faire plancher experts et militants sur les évolutions de notre société...

Un rapport d'activité qui fait appel à la contribution de chacun des pôles confédéraux...



- Europe et international : la CFE-CGC, via la Confédération européenne des cadres (CEC) est de tous les débats sociaux européens. Elle s'implique dans la campagne européenne de juin 2009. Elle est membre assidu des réunions du comité du dialogue social européen. Elle met sur pied un réseau de « référents Europe » pour donner une ampleur internationale à ses revendications...
- Logement, consumérisme et développement durable : l'actualité a mis souvent le pôle au devant de la scène syndicale. Défense et réforme du 1 % Logement devenu Action logement ; lancement et développement de l'Association pour la promotion et l'étude du logement des salariés (APELS) ; implication dans le Grenelle de l'environnement et ses suites ; réflexion sur l'évolution de l'Organisation générale des consommateurs (ORGECO)... sont autant d'étapes d'action syndicale.
- Action et développement syndical : Représentativité et dialogue ont été au cœur de l'action du pôle au cours de ce mandat. Il est à l'initiative du « Manifeste pour un syndicalisme d'avenir et un avenir dans le syndicalisme ». La CFE-CGC prône l'instauration du Contrat d'engagement social et la valorisation des acquis de l'expérience syndicale. Après la loi du 20 août 2008, la Confédération s'implique fortement dans le Haut conseil du dialogue social et veille à la bonne mise en œuvre des nouvelles règles de représentativité. Elle négocie âprement les règles du dialogue social, en particulier dans les TPE. Elle adapte les programmes du Centre de formation syndicale (CFS) à la nouvelle donne syndicale.



## Résultats des élections opérées par le Congrès

### Direction confédérale (Président, Secrétaire général, Trésorier national)

VAN CRAEYNEST Bernard

Président (Métallurgie)

COUVERT Carole

Secrétaire générale (IEG)

DREYFUS Jean-Frédéric

Trésorier national (Métiers Finance et Banque)

**Ont été élu a 78,5 % des votes exprimés à la direction confédérale**



Carole Couvert, Bernard van Craeynest et Jean-Frédéric Dreyfus

## Secrétaires Nationaux (12 candidats) - 7 postes à pourvoir

KARNIEWICZ Danièle	(Chimie)	93,2 %
SALENGRO Bernard	(FFASS)	84,3 %
VINCENT Bernard	(Métallurgie)	83,5 %
LEFLON Marie-Françoise	(Métiers Finance et Banque)	55 %
HOMMERIL François	(Chimie)	51,9 %
VALETTE Bernard	(Métallurgie)	46,9 %
HAAS Jean-Luc	(IEG)	45,8 %
CONAN Jean	(Emermine)	44,1 %
RAMAJO Christian	(GFPP)	41,8 %
LECANU Alain	(Métallurgie)	39,3 %
VIGLIETTI Huguette	(GFPP)	17,5 %



De gauche à droite : Bernard Salengro, Jean-Luc Haas, Marie-Françoise Leflon, Bernard Vincent, Danièle Karniewicz, Bernard Valette et François Hommeril

## Délégués nationaux (20 candidats) - 16 postes à pourvoir

BRUGIDOU Marie-Line	(Métallurgie)	87,1 %
MARTIN Jean-Luc	(Métallurgie)	69,5 %
DEMARCO Gérard	Fonctions Publiques)	62,1 %
DEZERAUD Christiane	(Culture et Communication)	60,3 %
PIGAL Eric	(GFPP)	60,3 %
BOUDALIEZ Jean-Jacques	(Fonctions Publiques)	60,1 %
ALARÇON Diégo	(Construction)	58,4 %
ROCHE Véronique	(Chimie)	55,2 %
DELANNOY Jean-Yves	(Fonctions Publiques)	51,5 %
CARRIE Laurent	(Enermine)	50,9 %
LEFEVRE Christophe	(Assurance)	49,5 %
KERYER Martine	(FFASS)	48,1 %
LEFEBVRE Mireille	(FNECS)	45 %
HECQUET Pierre-Malo	(Métiers Finance et Banque)	43,8 %
GIFFARD Alain	(Métiers Finance et Banque)	43,3 %
PECORINI Jean-Michel	(Agroalimentaire)	42,1 %
PERSONNE Pierre	(FNECS)	39,6 %
GRESILLE Michel	(Agroalimentaire)	28,2 %



Les délégués nationaux